

SÉLECTION D'ENTRÉE EN INSTITUT D'AIDE-SOIGNANT

CURSUS COMPLET

En 2015, les modalités d'inscription à l'Institut de Formation d'Aide-soignant, sont les suivantes :

- Retrait des dossiers entre janvier et mi mars 2015
- Epreuve écrite de sélection le mercredi 15 avril 2015
- Epreuve orale entre mai et juin 2015
- Résultats fin juin 2015
- Rentrée à l'Institut de Formation d'Aide-Soignant 1^{ère} semaine de septembre 2015.



Pensez à nous remettre votre dossier de prise en charge avec votre dossier d'inscription.

Pour optimiser les possibilités de prise en charge financière, envoyez vos dossiers dès à présent.

SÉLECTION D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

CURSUS PARTIELS

Sont concernés par les cursus partiels les personnes titulaires uniquement de l'un des diplômes suivants :

- **DEAVS** : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- **DEA** : Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- **DEAP** : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- **TPAVF** : Titre Professionnel d'Auxiliaire de Vie aux Familles
- **DEAMP** : Diplôme d'Etat d'Aide-Médico Psychologique
- **MCAD** : Mention Complémentaire d'Aide d'aide à Domicile
- **Parcours VAE AS** (photocopie de la notification des résultats émanant de l'ARS et tableau avec les unités compétences acquises)

La sélection se fait uniquement sur étude du dossier suivie d'un entretien

Pour les cursus partiels, un dossier est à constituer selon les pièces listées ci-après :

- Lettre de motivation
- CV
- Attestation d'engagement de l'employeur à la prise en charge financière le cas échéant
- Dossier de prise en charge financière
- Photocopie des attestations de travail avec appréciation des employeurs
- Photocopie du titre ou diplôme donnant accès au cursus partiel
- Photocopie du dossier scolaire avec appréciation pour les candidats issu d'un autre IFAS
- Photocopie de la notification des résultats uniquement pour les VAE émanant de l'ARS, tableau avec les unités de compétences acquises et dossier de prise en charge financière

Ce dossier est à renvoyer dès à présent.

- Retrait des dossiers d'inscription en le 19 mai et le 12 septembre 2014
- Etude de dossiers entre le 15 et le 26 septembre 2014
- Entretien entre le 13 et le 24 octobre 2014
- Rentrée 1^{ère} semaine de janvier 2015



Pensez à nous remettre votre dossier de prise en charge avec votre dossier d'inscription à la sélection.

Pour optimiser les possibilités de prise en charge financière, envoyez vos dossiers dès à présent.